

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2009-2010)
LE 19 JANVIER 2010**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue à Madame Michelle Fournier à titre de directrice générale.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 19 JANVIER 2010 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Yvon Derome (21)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M^{me} Julie Poupart, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTES

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (18), Linda Crevier (15), Claudette Labre-Do (13), commissaires

ÉTAIT ABSENT

M. Luc-Pierre Laferrière (19), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-2891-01-10

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009

06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 12 janvier 2010

06.03 Présentation du Rapport annuel 2008-2009 à la population

06.04 Implantation de l'école alternative primaire

- Localisation
- Projet éducatif initial
- Organisation scolaire

06.05 Redécoupage des bassins des écoles primaires de Candiac et Saint-Philippe

06.06 Comblement d'un poste de direction générale adjointe

- Processus de sélection
- Comité de sélection

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION A DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.01 Demande de retraite progressive d'une direction adjointe d'école

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 Structures de soutènement – Demande au CRTC

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 Coups de cœur (Ajout)

17.02 Juri-Pop (OSBL) (Ajout)

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 Lettre de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie – Grippe A(H1N1)

19.02 Résultats de la campagne Entraide

19.03 Lettre de confirmation – Annexion par la Ville de Candiac / Terrain de la nouvelle école primaire à Candiac

19.04 Lettre de la Fédération des commissions scolaires – Développement durable

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

En suivi.

1. Compensation pour le prix du carburant pour les berlines

En suivi.

2. Dérogation au nombre de circonscriptions électorales

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-2892-01-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2009

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2009 soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2893-01-10

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 12 JANVIER 2010

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 12 janvier 2010.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 12 janvier 2010 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2008-2009 À LA POPULATION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le rapport annuel 2008-2009. Elle remercie les gens qui ont participé à son élaboration et à tous ceux qui font de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ce qu'elle est.

Suite à la présentation du rapport annuel 2008-2009, elle invite les commissaires qui en ont envie à manifester leur intérêt à M^e Nathalie Marceau, afin de faire partie d'un comité ad hoc pour l'élaboration du prochain rapport annuel, soit le 2009-2010. Madame Chantal Zaccour et Madame Diane Soucy, commissaires, sont intéressées.

C.C.-2894-01-10

06.04-a IMPLANTATION DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE PRIMAIRE - LOCALISATION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le projet de résolution relatif à l'implantation de l'école alternative primaire.

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la Commission scolaire visant à déployer une offre de service diversifiée auprès des élèves de son territoire;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires du 2 juin 2009 qui avait pour effet de mandater la Direction générale de procéder à la mise en œuvre d'une école primaire « alternative » pour les élèves du préscolaire et du primaire provenant des municipalités situées dans les secteurs nord, nord-ouest et sud;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires du 8 décembre 2009 ayant pour effet de modifier l'ordre d'enseignement de secondaire à préscolaire et primaire de l'école des Cheminots;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

de localiser l'école primaire alternative à l'école des Cheminots, et ce, dès l'année scolaire 2010-2011.

Madame Chantal Zaccour, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 4 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2895-01-10

06.04-b IMPLANTATION DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE PRIMAIRE – PROJET ÉDUCATIF INITIAL

Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'implanter une école primaire alternative;

CONSIDÉRANT que ce projet éducatif est un projet dit initial et qu'il sera appelé à évoluer avec les parents des élèves qui fréquenteront l'école primaire alternative;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'adopter le projet éducatif initial de l'école primaire alternative tel que déposé sous la cote 06.04-b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2896-01-10

06.04-c IMPLANTATION DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE PRIMAIRE – ORGANISATION SCOLAIRE 2010-2011

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

Nombre de groupes :

CONSIDÉRANT la localisation de l'école primaire des Cheminots volet alternatif et que celle-ci accueillera des élèves de l'ordre d'enseignement primaire et provisoirement de l'ordre d'enseignement secondaire pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la capacité d'accueil de cette même école : il est prévu que dix groupes multiâges soient accueillis dès septembre 2010 : deux à trois groupes du préscolaire, quatre groupes du premier cycle et quatre groupes du deuxième cycle;

Transport scolaire :

CONSIDÉRANT que l'école des Cheminots accueillera en 2010 - 2011, à la fois des élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'un groupe adapté et que tous devraient

avoir les mêmes heures d'arrivée et de départ;

CONSIDÉRANT que quatre autobus desservent déjà l'école des Cheminots et sont sous contrat;

CONSIDÉRANT qu'un service de garde sera disponible et ce dès septembre 2010 pour les élèves du primaire;

CONSIDÉRANT le droit de choisir par les parents une école de la Commission scolaire qui répond à leur préférence, mais que ce droit ne permet pas d'exiger le transport excédant ce qui est prévu par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il serait toutefois possible, après avoir relevé et analysé, la provenance des élèves qui seront inscrits à l'école primaire des Cheminots volet alternatif, d'offrir des accommodements aux parents qui en feraient la demande, le tout sous réserve du nombre d'autobus ou de véhicules déjà disponibles;

Critères d'admission pour l'année 2010-2011

CONSIDÉRANT le projet éducatif initial de l'école alternative primaire;

CONSIDÉRANT le document déposé sous la cote 06.04-c;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter ces critères avant la période officielle d'inscription des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR, Diane Soucy, commissaire,

d'adopter l'organisation scolaire 2010-2011 comportant les volets : nombre de groupes, transport et critères d'admission de l'école primaire des Cheminots volet alternatif.

Madame Josyane Desjardins, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2897-01-10

06.05-a REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES
06.05-b ÉCOLES PRIMAIRES DE CANDIAC ET SAINT-PHILIPPE
Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques ainsi que les développements anticipés dans les villes de Candiac et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une révision des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT la période de consultation auprès des conseils d'établissement des écoles des Moussaillons, Jean-Leman et Saint-Marc;

CONSIDÉRANT la séance plénière spéciale du conseil des commissaires du 12 janvier 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter les bassins géographiques des écoles primaires des Moussaillons, Jean-Leman, Saint-Marc et de la nouvelle école de Candiac, à compter de l'année scolaire 2010-2011, tels que déposés sous la cote 06.05-b;

de permettre aux élèves actuellement en 5^e année aux écoles des Moussaillons et Jean-Leman de terminer leurs études primaires à cette école en 2010-2011, si tel est le désir de leurs parents. L'ouverture de groupe de 6^e année à la nouvelle école de Candiac sera conditionnelle au nombre d'inscriptions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2898-01-10

06.05-c

REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CANDIAC ET SAINT-PHILIPPE – TRANSFERT DE GROUPES - SECTEUR NORD - ÉCOLE SAINT-MARC

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques pour l'année 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc lors de la période de consultation;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes :

que l'école Saint-Marc accueille un maximum de vingt-deux (22) groupes d'élèves du préscolaire et du primaire pour l'année 2010-2011;

qu'advenant que le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil de l'école, qu'un ou des groupes du préscolaire ou du primaire de l'école Saint-Marc soient transférés à l'école Jean-Leman, le tout en respectant sa capacité d'accueil, pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2899-01-10

06.05-d REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CANDIAC ET SAINT-PHILIPPE – DEMANDE DE VÉRIFICATION DES ADRESSES DE RÉSIDENCES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

de faire une vérification des adresses de résidences pour les inscriptions aux écoles Saint-Marc, des Moussaillons, Jean-Leman et la nouvelle école primaire à Candiac, en lien avec le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Candiac et Saint-Philippe, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2900-01-10

06.06 COMPLEMENT D'UN POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE – PROCESSUS DE SÉLECTION ET COMITÉ DE SÉLECTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le processus de recrutement et de sélection.

CONSIDÉRANT le processus de comblement d'un poste vacant de direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil des commissaires fait partie d'office du comité de sélection et qu'il y a lieu de désigner trois autres membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que **Mesdames Linda Crevier, Chantal Zaccour et Monsieur Alban Synnott**, commissaires, soient désignés comme membres du comité de sélection pour le comblement d'un poste de direction générale adjointe à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Que **Monsieur Yvon Derome**, commissaire, soit désigné comme membre substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-2901-01-10

**09.01 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE DIRECTION
ADJOINTE D'ÉCOLE**

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive de 80 % à **Madame Lise-Anne Rhéaume**, directrice adjointe à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-2902-01-10

12.01 STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT – DEMANDE AU CRTC

Monsieur Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

Messieurs Éric Allard, Guy-Paul Beauchemin et André Dugas, commissaires, quittent leurs sièges à 21 h 16.

CONSIDÉRANT la demande présentement soumise au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (ci-après : CRTC) pour augmenter la tarification liée à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques;

CONSIDÉRANT que pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, la demande de révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques, si acceptée, entraînerait une augmentation des coûts annuels de l'ordre de trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-trois dollars et quatre-vingt-quatre cents (377 553,84 \$), taxes en sus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ne reçoit pas de financement pour l'entretien et l'utilisation des structures de soutènement;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'effectuer les représentations nécessaires auprès du CRTC afin d'éviter une trop grande augmentation des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques pour les commissions scolaires du Québec et qu'advenant une telle augmentation, d'assurer aux commissions scolaires du Québec un financement supplémentaire pour assumer ces coûts additionnels.

D'informer la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) du fait que la demande soumise présentement au CRTC pourrait avoir un impact important pour toutes les commissions scolaires du Québec, et qu'il serait important que la FCSQ représente les intérêts de celles-ci auprès du CRTC afin d'éviter une trop grande augmentation des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Messieurs Éric Allard, Guy-Paul Beauchemin et André Dugas, commissaires, reprennent leurs sièges à 21 h 30.

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - DÉSIGNATION

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 COUPS DE CŒUR

Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire

- ❖ Madame Hélène Massé, enseignante d'un groupe GAER (Groupe adapté d'éveil à la réalité) à l'école Fernand-Seguin et maintenant à l'école de la Magdeleine : pour son implication dans le cheminement d'un groupe d'élèves autistes.

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire

- ❖ Madame Liette Beauregard, directrice de l'école Sainte-Clotilde : pour l'organisation du programme Reconnaissance de l'école.

17.02 JURI-POP (OSBL)

Monsieur André Dugas, commissaire, donne des informations sur « Juri-pop », un organisme sans but lucratif de Saint-Constant.

Cet organisme communautaire est géré par un ancien élève de la Commission scolaire, Monsieur Marc-Antoine Cloutier et sa copine Madame Katherine Pelletier. Ils viennent en aide aux gens qui ont besoin d'un avocat mais qui n'ont pas droit à l'aide juridique. Il y a également un volet éducatif, des concours de plaidories et des conférences.

Une demande est faite à l'effet que l'organisme « Juri-pop » soit invité à se présenter au conseil des commissaires.

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

- ❖ Elle remercie Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire et Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, pour tout leur travail dans le dossier « Redécoupage des bassins ».

- ❖ Elle attire l'attention des membres du conseil des commissaires sur la lettre de la FCSQ concernant le développement durable (19.04).

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Elle remercie les membres du conseil des commissaires pour leur accueil. Elle veut leur assurer de son entière collaboration et qu'ils peuvent compter sur son accompagnement.
- ❖ Elle assure également de son soutien les directions d'établissement et de service.

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 LETTRE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE – GRIPPE A (H1N1)

19.02 RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ENTRAIDE

19.03 LETTRE DE CONFIRMATION – ANNEXION PAR LA VILLE DE CANDIAC / TERRAIN DE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À CANDIAC

19.04 LETTRE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES – DÉVELOPPEMENT DURABLE

C.C.-2903-01-10

20.00 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 42,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale